

La Méditerranée est aussi devenue en l'espace de quelques années, et malgré le ralentissement de l'activité pendant la saison froide, le deuxième espace de tourisme de croisière après les Caraïbes. De grandes villes comme Naples, Palma de Majorque, depuis peu Marseille, mais aussi les îles les plus fréquentées de la Grèce, comme Mykonos ou Santorin, sont devenues des escales importantes.

Le trafic aéroportuaire est particulièrement intense

Les plus gros aéroports (seuls ceux de plus de 2 millions de passagers ont été indiqués sur la fig. 5) correspondent, soit à de très grandes agglomérations, soit à des villes moyennes, voire petites, qui sont autant de points d'entrée des touristes : Palma de Majorque, Antalya ou Dalaman en Turquie, ou

les aéroports des îles grecques qui fonctionnent surtout avec des avions charters amenant des clientèles nord-européennes, Faro au Portugal ou Monastir et Djerba en Tunisie. Certains grands aéroports jouent le rôle de plaque tournante pour le trafic international, ainsi Milan ou Madrid.

Note méthodologique:

Les données utilisées sont celles publiées par la *Revue de la Marine Marchande* complétées par des informations fournies par les services du Port Autonome de Marseille. La plupart des trafics indiqués correspondent à l'année 1999 ou 2000, excepté pour quelques ports (Égypte et Turquie par exemple) pour lesquels ce sont les chiffres de 1997 ou de 1998 qui ont été utilisés. Les exportations pétrolières des ports libyens et celles de Yanbu (Arabie Saoudite), considérables, ne nous sont pas connues pour une date récente.

8 - LES TYPES D'ESPACES INDUSTRIELS LITTORAUX (PL. 8)

Une industrialisation, pour l'essentiel, récente

La Méditerranée est devenue en l'espace de 40 ans une aire industrielle majeure, alors qu'elle était demeurée longtemps, en dehors de quelques pôles restreints, à l'écart du développement industriel. Cette industrialisation est liée à la croissance forte des années 1960 et à l'essor rapide des transports maritimes de pondéreux (minerais, hydrocarbures), mais aussi à l'industrialisation, après l'accession à l'indépendance, de la plupart des États arabes. Elle a profondément modifié les paysages et les activités dans des régions demeurées longtemps rurales.

La poussée industrielle des années soixante demeure donc un des facteurs majeurs des mutations des économies et des modes de vie en Méditerranée. C'est dire que les foyers industriels anciens, ceux de la première révolution industrielle, très ponctuels, rarement élargis à toute une région, sont rares dans cette aire géographique et ne concernent pratiquement que les pays de la rive nord de la Méditerranée même si les historiens ont récemment démontré que certains pôles méditerranéens avaient connu des réussites précoces éclatantes. Dans les pays moins développés, les seules exceptions industrielles notables sont celle de l'Égypte de Mehemet Ali dans la première moitié du XIX^e siècle (développement des infrastructures de transport et des industries textiles et mécaniques), essor rapidement stoppé par l'intervention anglaise, et celle de la Turquie de Kemal Atatürk après 1923.

Les pays méditerranéens ont des ressources minérales modestes, hormis celles d'hydrocarbures. Ils disposent de peu de charbon et de peu de minerai de fer. Seule l'Espagne a une production notable de charbon : 14 millions de tonnes en 2000. Le lignite, abondant en Yougoslavie, Grèce et Turquie, est surtout brûlé dans les centrales thermiques. La Turquie, l'Égypte, l'Algérie ont des productions de minerai de fer assez modestes. L'Algérie n'exploite pas le gisement énorme de Gara Djebilet près de la frontière marocaine, dont le tracé est, pour cette raison, contesté par le Maroc. En revanche les montagnes méditerranéennes offrent de très nombreux gîtes de métaux non ferreux : bauxite abondante en Grèce et en Croatie, chrome en Albanie et en Turquie, cuivre en Yougoslavie et en Espagne, plomb et zinc en Yougoslavie et en Espagne. Par ailleurs les États des rives sud et est sont de gros producteurs de phosphates. Longtemps exportés à l'état brut, ils sont aujourd'hui largement transformés sur place (engrais). Le Maroc demeure le premier producteur parmi les pays arabes (la Tunisie ou la Jordanie viennent bien après) et de loin le premier exportateur mondial pour le minerai et ses dérivés ; le

gisement de Bou Craa (dans l'ex-Sahara espagnol), hors des limites de la carte, a considérablement accru ses capacités d'exportation.

C'est le pétrole qui est la grande affaire de la Méditerranée : il représente une bonne part des trafics maritimes ; il alimente de très nombreuses zones industrielles spécialisées (raffinage et pétrochimie) : les fluctuations de son prix conditionnent les capacités d'investissement de la Libye, de l'Algérie, à un moindre degré de l'Égypte ; il arrime étroitement les deux rivages de la Méditerranée, puisque l'économie européenne dépend en partie des exportations arabes. De plus, la Méditerranée joue un rôle de transit pour les flux de pétrole arrivant de la mer Noire par le Bosphore et de la Péninsule arabique par le canal de Suez ou l'oléoduc Sumed (Suez-Méditerranée). Cette fonction devrait encore se renforcer avec les tracés de conduites prévues pour évacuer le brut des énormes gisements d'Asie Centrale.

Les critères de la typologie

La typologie n'est pas aisée à mettre en place :

- il nous a paru essentiel de séparer d'une part les industries directement liées à une ressource naturelle spécifique, présente sur place ou importée (minerai de fer, phosphate, charbon, hydrocarbures liquides ou gazeux), et qui impliquent des structures fortement capitalistiques, de grands établissements, des productions de biens intermédiaires (aciers, engrais, acide phosphorique, pétrole) ; et d'autre part les industries plus proprement «urbaines». Les villes, en particulier les plus grandes qui sont à la fois des marchés de consommation importants, des foyers de main-d'œuvre diversifiée, offrent des tissus industriels beaucoup plus hétérogènes, combinant des industries de biens d'équipement et de biens de consommation, ce qui n'exclut pas bien sûr des industries lourdes en périphérie. Le poids de ces grandes villes est particulièrement important dans tous les pays peu développés : la ville capitale ou les deux villes capitales (Alexandrie et Le Caire, Alep et Damas, Istanbul et Ankara) concentrent alors plus de la moitié des emplois industriels nationaux ;

- en l'absence de statistiques précises sur les emplois industriels urbains, la distinction entre centre principal et centre secondaire, sur la carte, demeure empirique ; l'appréciation de ces deux catégories ne peut se faire qu'au niveau national : un centre, considéré comme secondaire à l'échelle de la France ou de l'Italie, sera difficilement comparable à un centre du même ordre en Algérie ou en Syrie ;

- la date de mise en place du tissu industriel est un facteur discriminant. Sur la carte sont indiqués les régions ou les villes qui ont connu un développement

industriel précoce. Cela ne concerne guère que les grandes métropoles des rivages septentrionaux –Gênes, Barcelone ou Marseille–, mais aussi Séville, Palerme ou Naples (célèbres pour leurs industries mécaniques), une ou deux capitales orientales comme Le Caire entre 1820 et 1850, Istanbul après 1923, Alexandrie entre les deux guerres. Presque rien en Méditerranée ne correspond au modèle des bassins miniers, sauf sur la façade atlantique de l'Espagne (provinces du nord-ouest)

- il nous a paru important de prendre en compte la variable concentration/dispersion des établissements industriels afin d'identifier des zones d'industries diffuses.

Les complexes industriels récents transformant des produits pondéreux

Mis en place après 1960, dans les années de forte croissance, ils sont organisés en vastes zones industrielles, à proximité des quais de réception des matières premières et des sources d'énergie. Cette strate industrielle est très facile à identifier : résultant d'une genèse très courte, elle est très homogène, à la fois dans les paysages qu'elle engendre et dans les structures industrielles qu'elle mobilise (entreprises d'État ou entreprises transnationales, à capitaux majoritairement ou totalement étrangers). Pour quelques sites très rares, par exemple pour les raffineries de l'étang de Berre (années 1930) ou la sidérurgie italienne de Gênes (établissement de Cornigliano, années 1930) ou de Naples (établissement de Bagnoli, 1910), ou Sagonte (1923) la fondation industrielle est plus ancienne, mais la montée en capacité et la modernisation technologique datent comme ailleurs des années soixante.

Tous les pays se sont dotés de ce type d'espaces industriels littoraux dans les années de forte croissance économique. Dans les péninsules européennes et en France, ils ont été un des leviers essentiels des politiques de développement régional : aires industrielles du Mezzogiorno et rôle de l'IRI en Italie après 1960, pôles de développement et action de l'INI en Espagne après 1964, opération de Fos en France qui commence à fonctionner en 1972. Dans les pays arabes, au-delà de la référence évidente, comme ailleurs, au modèle des pôles de développement, conceptualisé par les économistes comme F. PERROUX, ils ont été voulus par des régimes «socialistes» (l'Algérie de Boumédiène, l'Égypte de Nasser, la Syrie du parti baath) des années soixante, comme symboles d'un développement autocentré, portés par le capitalisme d'État, avec comme référence le modèle soviétique, sur lequel ces pays étaient alors alignés. Les seuls pôles intérieurs correspondant à la même équation sont ceux de l'Égypte, de la Syrie et des pays de l'ancienne Yougoslavie pour des raisons évidentes d'assiette spatiale.

On peut distinguer :

- des zones spécialisées dans le seul traitement des hydrocarbures comme celles de Milazzo (Sicile), de Cagliari-Sarroch (Sardaigne), de Carthagène ou d'Ancône, greffées sur des ports qui ne travaillent pratiquement que pour les ravitailler. Les usines du littoral libyen ou algérien sont, elles, directement branchées sur les conduites acheminant les produits des gisements intérieurs. Souvent, à côté de grosses unités de raffinage, on a installé une ou des usines chimiques. Le raffinage est alors associé à divers établissements de pétrochimie comme à Arzew, Skikda ou sur les rives de l'étang de Berre ;

- des unités industrielles spécialisées dans le traitement des minerais ; elles sont beaucoup plus rares : sidérurgie algérienne de El Hadjar, près de Annaba, ou libyenne de Misurata ; chimie des phosphates comme à Gabès ou Safi mais aussi en Israël et en Jordanie ; travail de l'aluminium au nord du golfe de Corinthe dans l'établissement de Aluminium de Grèce, filiale de Pechiney, ou au sud de la Sardaigne à Porto-Vesme ; production de soude et d'acide chlorhydrique à partir des sels et des potasses, près de l'étang de Berre, près de Santander (Espagne) et au Moyen-Orient.

Les sidérurgies méditerranéennes transforment pour la plupart des matières premières importées. Quelques exceptions à la règle : les établissements espagnols qui reçoivent fer et charbon de l'arrière-pays (Leon, Asturies), les établissements algérien, tunisien et égyptien qui utilisent le fer local, et enfin la Turquie qui est le seul producteur de charbon pour les pays du «Sud». Les grands complexes sidérurgiques intégrés sont tous en position littorale. Les établissements intérieurs (aciéries électriques de Brescia en Italie, «vieux» sidérurgie de Terni en Italie, ou de Karabuk en Turquie), excepté la sidérurgie d'Helouan implantée sous Nasser au sud du Caire, sont de taille beaucoup plus petite. Si la Turquie ou l'Égypte ont augmenté récemment leurs capacités de production, les productions italiennes et espagnoles plafonnent depuis 1974, celles de la France a régressé de 30%. La crise de l'acier a en effet été très sensible dans tous les pays de la rive nord : ainsi l'usine de Sagonte en Espagne a été complètement fermée pour permettre le maintien de la production sur la côte atlantique.

- des complexes industriels lourds associant plusieurs types d'industries de biens intermédiaires sur un même site ; ils sont surtout nombreux sur les rives européennes : sidérurgie, raffinage et pétrochimie à Fos et sur l'étang de Berre, à Tarente, traitement des hydrocarbures, du minerai de cuivre et chimie minérale à Huelva. Ces complexes poly-industriels sont installés près d'une grande ville : Gênes, Marseille, Salonique, Izmir, Alexandrie ou Venise –dans son annexe industrialo-portuaire de Mestre/Porto-Marghera–, Trieste, Athènes/Eleusis.

Tarente, isolée au bout de la botte italienne, est de ce point de vue une exception.

En 2000 les pays riverains de la Méditerranée ont sans doute produit entre 70 et 80 millions de tonnes d'acier. Même si une partie de cette production est réalisée sur le versant atlantique de l'Espagne et de la France, elle peut se comparer à celle du Japon (106 millions de tonnes) et à celle des USA (101 millions de tonnes), et représente environ 10% de la production mondiale d'acier.

Pour l'aluminium, les États méditerranéens ont dépassé le seuil de 1,5 millions de tonnes de production ce qui représente 6% de l'aluminium mondial. Cette industrie concerne surtout les pays de la rive nord. Les usines fonctionnent soit avec des produits importés (comme Avilès ou Gardanne) soit avec des bauxites locales (comme en Grèce avec les minerais du Parnasse). Les seuls établissements au sud sont ceux de la Libye (3^e unité d'aluminium des pays arabes après celles de Dubaï et de Bahrein sur le golfe Persique) et celui que les Égyptiens ont installé en Haute Égypte avec l'aide des Soviétiques pour utiliser l'électricité du barrage d'Assouan.

TABL. 8 - PRODUCTION D'ACIER EN 2000

Italie	26,5 millions de tonnes
France	21,0
Espagne	16,0
Turquie	14,3
Egypte	2,8

Production mondiale : 843 millions de tonnes

Ces chiffres sont très révélateurs de la nouvelle importance de la Méditerranée dans l'industrie mondiale. Alors qu'à la fin de la guerre la seule sidérurgie méditerranéenne était italienne, aujourd'hui les littoraux méditerranéens sont caractérisés par un chapelet de complexes industrialoportuaires. La vieille image des paysages agricoles du blé, de la vigne, de l'olivier, s'efface devant celle de la chimie, de l'acier, du pétrole.

Ces zones industrielles lourdes, créées par des entreprises d'État (en Libye, en Égypte, en Algérie, en Tunisie) ou programmées par l'État, dans le cadre de politiques de développement, en Italie (Tarente), en Espagne (La Corogne ou Huelva), en France (Fos) avec une large participation des fonds publics, ont été pour la plupart achevées au moment du fléchissement de la croissance. La plupart maintiennent leur croissance économique (gains de productivité par réduction des effectifs) mais leur production plafonne.

Nous avons également indiqué sur la carte quelques établissements emblématiques de cette phase et qui ont dû fermer devant les crises de surcapacité : sidérurgie littorale intégrée italienne (à Gênes ou Naples) ou espagnole (Sagonte). Les abandons ont aussi concerné certains sites de

raffinage. Par ailleurs, beaucoup de projets sont restés dans les cartons après la cassure du milieu des années 1970 : projets de sidérurgie littorale de l'Algérie à l'ouest d'Oran, du Maroc à Nador, de l'Italie du sud à Gioia Tauro (ce dernier site dont les quais étaient déjà équipés est devenu en 5 ans le premier port de conteneurs de la Méditerranée en raison de sa position stratégique sur la grande route est-ouest de la Méditerranée). L'Espagne a fermé plusieurs établissements sidérurgiques à Avilès et à Gijon, à Sagonte.

Les espaces industriels « anciens »

Ils sont beaucoup plus rares, la Méditerranée étant demeurée en grande partie en marge de la première révolution industrielle, en raison de la faiblesse de ses ressources minérales et charbonnières et de l'éloignement des centres d'impulsion économique du nord-ouest de l'Europe. Les seuls gisements importants et exploités très tôt sont ceux du nord-ouest espagnol où, à proximité des gisements de fer et de charbon, le travail du fer a commencé à Bilbao en 1854, dans le Leon en 1837, dans les Asturies en 1848. Cette activité, aujourd'hui en récession et en reconversion, travaille avec du coke importé tandis que les lignites et anthracites locaux sont essentiellement brûlés dans les centrales thermiques. Elle est en partie relayée par d'autres établissements plus récents liés aux importations de pétrole. Les autres foyers sont beaucoup plus ponctuels, sur le lignite dans les Bouches-du-Rhône (Gardanne), sur les gisements de charbon proches de la mer Noire en Turquie.

Plus souvent ils ont été greffés sur les grands foyers urbains, parce que l'importance du marché de consommation et du bassin de main-d'œuvre permettait un développement industriel différencié soutenu par les trafics portuaires. La construction navale –parfois l'installation de grands arsenaux, par exemple ceux de Carthagène ou de La Spezia– a été un facteur de fixation important. Dans certaines villes (Naples, Palerme, Séville), l'essor industriel est encore plus précoce (fin du XVIII^e siècle)

Ces pôles urbains industriels anciens sont surtout ceux des pays les plus développés. Dans les pays arabes, seules les villes du Caire et d'Alexandrie ont connu une véritable phase de développement industriel plus précoce : Le Caire dans la première moitié du XIX^e siècle et Alexandrie dans la première moitié du XX^e siècle. Dans les deux cas la rupture a été très brutale avec la phase d'industrialisation actuelle. Quant au pôle marchand et industriel qu'a constitué Hermoupolis dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, il est totalement lié à l'histoire heurtée de la Grèce, quand l'île de Syros s'est peuplée de l'afflux des réfugiés de la mer Egée, chassés par la guerre d'indépendance de la Grèce.

Les grandes métropoles industrielles de l'Europe méditerranéenne présentent une gamme industrielle très diversifiée :

-des industries héritées du XIX^e siècle comme le textile et les industries mécaniques et chimiques de Barcelone ou l'agroalimentaire de Naples ou de Marseille. La réparation navale qui jouait un rôle important jusqu'au milieu du XX^e siècle est partout en recul. La plupart des sites industriels d'origine sont devenues des friches urbaines, enjeux considérables pour les projets d'urbanisme. Les établissements qui n'ont pas réduit leur activité ont glissé vers la périphérie ;

-des industries de la période de décollage économique des années 1960 : construction automobile ou aéronautique, industries électriques ou chimiques, voire travail des métaux ;

-des industries de la dernière génération relevant souvent de technologies de pointe. Les grandes métropoles régionales ont pu jouer à plein des nouveaux facteurs de localisation de l'industrie : offre importante de formations scientifiques, liaisons rapides avec le nord-ouest européen (train à grande vitesse, aéroport), image de marque renouvelée (penser à la réussite promotionnelle de Barcelone, que Gênes puis Marseille, essaient d'égaliser)

Toutes ces villes sont bien sûr affectées à la fois par la disparition de certaines branches industrielles et par de très profondes recompositions spatiales. Elles constituent aujourd'hui des aires industrialisées, englobant la plus grande partie de la province ou du département.

Les industries urbaines récentes

La dernière phase industrielle, celle des 40 dernières années, concerne la plupart des villes. Dans les pays de l'est et du sud de la Méditerranée, le développement industriel est presque partout postérieur à la Deuxième Guerre mondiale. À côté d'un artisanat urbain encore florissant, même s'il est souvent dénaturé par la demande touristique, les industries sont en général dominées par la prépondérance des industries de la construction (souvent la moitié de l'emploi industriel), du textile et du secteur agroalimentaire. Une distinction a été établie entre les grandes métropoles (celles des pays arabes et de la Turquie monopolisent souvent plus de 50% de l'emploi industriel national) et les villes de rang inférieur qui ne possèdent souvent qu'une ou deux grandes zones industrielles récentes. Le Caire est sans doute sur le plan industriel une ville atypique : certaines branches, comme l'industrie liée au coton du Delta en particulier, sont des héritages d'avant l'indépendance ; les années Nasser ont ajouté des industries lourdes comme la sidérurgie de la banlieue sud à Héliouan ; le passage de l'oléoduc Suez-Méditerranée a fixé une raffinerie et les villes

nouvelles de la grande périphérie ont vu se développer beaucoup d'industries très diverses.

Les centres urbains industriels de plus petite dimension, parfois intérieurs, correspondent souvent à un souci d'atténuation des disparités régionales. Les entreprises qui ont porté cette politique appartenaient surtout au secteur public ou à de grands groupes nationaux ou étrangers. Partout, dans le Mezzogiorno italien et dans les provinces de la périphérie espagnole, dans la Yougoslavie d'avant sa partition, dans les hautes plaines algériennes, l'Est aride syrien ou le Sud-Est anatolien, l'essaimage de zones industrielles a été considéré comme un outil de développement régional.

Pour la période la plus récente, dans les pays les moins développés, relevons la faiblesse générale des nouveaux investissements industriels, une tendance générale des capitaux étrangers comme des capitaux privés nationaux à choisir logiquement les localisations les plus sûres et donc en priorité les régions les plus urbanisées et les périphéries des grandes capitales (littoral de la mer Egée et mer de Marmara, corridor urbain marocain, zone de desserrement du grand Tunis vers Bizerte, Sahel de Sousse), ce qui ne peut qu'aggraver les déséquilibres territoriaux.

Les zones d'industrie diffuse

Cette catégorie rassemble des espaces industrialisés très différents des catégories précédentes : des entreprises petites ou moyennes, un enracinement local important, des productions spécialisées dans une ou deux branches. Les espaces ainsi délimités correspondent, pour les pays européens, à ce qu'il est convenu d'appeler des «districts industriels» (définis en 1991 par la loi en Italie) identifiés par une série de traits communs : une aire géographique précise, des établissements nombreux, une spécialisation dans un produit ou une gamme restreinte de produits, un partage des tâches entre les différents sites, un développement endogène fondé sur un milieu de petits et moyens entrepreneurs locaux organisés en réseau. C'est le cas par exemple de la Vénétie ou de l'Émilie, mais aussi des provinces de l'Italie moyenne et méridionale, comme par exemple «le triangle des salons» entre Tarente et Matera, le dernier en date, organisé autour des entreprises italiennes *leaders* du meuble.

Sous le même intitulé de légende, nous avons regroupé :

- l'industrie du Sahel de Sousse et de Bizerte caractérisée par des établissements de taille petite ou moyenne, une branche industrielle dominante –textile et confection–, (viennent ensuite les industries mécaniques et les industries électriques), un rôle important de la société locale, depuis longtemps urbanisée et habituée au travail artisanal.

Une différence fondamentale : beaucoup d'usines sont des filiales d'entreprises étrangères ou travaillent en sous-traitance pour les donneurs d'ordre européens. Le Sahel, avec les centres principaux de Sousse, Monastir, Mahdia, Ksar-Hellal, est un peu une exception dans le monde arabe. Depuis quelques années, la zone comprise entre Tunis et Bizerte présente un peu la même configuration industrielle, en profitant du nécessaire redéploiement de l'industrie tunisoise, bloquée dans sa croissance spatiale ;

- le Delta du Nil où l'industrie, textile surtout (le cas du meuble à Damiette est un peu une exception), anime toutes les villes petites ou grandes (Tanta, Mahalla-al-Kubra, Zagazig), mais il s'agit là, pour l'essentiel, d'entreprises publiques.

Demeurent de nombreuses incertitudes sur la situation réelle des espaces industriels dans les pays héritiers de la Fédération yougoslave.

Par ailleurs, de nombreuses interrogations pèsent sur l'avenir immédiat des économies arabe et turque, en particulier en raison de leur insertion accélérée dans les échanges internationaux et de l'établissement progressif d'une zone de libre-échange avec les pays de l'Union européenne. Partout, à l'est comme au sud, la libéralisation des économies, l'ouverture aux capitaux extérieurs (la multiplication des zones franches en témoigne) vont sans doute, malgré les politiques d'aménagement régional, accroître les disparités entre les littoraux industrialisés et les territoires demeurés en marge du développement économique récent.

9 - L'EAU ET LES SYSTÈMES AGRICOLES (PL. 9)

TABL. 9 - LES RESSOURCES EN EAU PAR PAYS

PAYS	RESSOURCES INTÉRIEURES RENOUVELABLES EN EAU (m ³ /hab/an) en 2000	PRÉLÈVEMENTS ANNUELS D'EAU DOUCE PAR HABITANT, MOYENNE 1987-97	
		en m ³	en % des ressources renouvelables
Maroc	1.058	454	36,8
Algérie	442	180	32,4
Tunisie	367	312	80,4
Libye	143	783	486,3
Égypte	34	920	2395,7
Jordanie	102	187	144,7
Liban	1.463	444	26,9
Syrie	434	1.069	205,9
Malte	129	149	359,4
Chypre	1.006	321	29,7
Israël	121	292	227,9
Turquie	2.943	560	18,1
Albanie	8.646	441	5,2
Rép. Féd. Yougoslave
Bosnie Herzégovine
Croatie	8.429
Slovénie	9.317
Macédoine	2.965
Grèce	5.073	688	13,0
Italie	2.804	1.005	35,8
France	3.047	700	22,6
Espagne	2.821	897	31,8
Portugal	3.747	739	19,7

Source : Rapport sur le développement humain 2000, PNUD.

1. L'eau en Méditerranée

1.1. Une ressource rare et fragile

Dans le milieu méditerranéen, caractérisé par la sécheresse et la chaleur de l'été, l'eau est le problème vital de l'environnement des villes et des villages (eau industrielle, eau potable) et de la mise en culture (eau douce agricole). Cet espace, qui rassemble 5% de la population de la planète, ne dispose que de 1% des réserves en eau.

La ressource est rare, mal répartie, inégalement exploitée : faiblesse et irrégularités des précipitations, organismes fluviaux en général courts et peu alimentés (hors quelques fleuves allogènes comme le Nil et l'Euphrate), écoulements brutaux et irréguliers, pénuries sévères d'été, nappes phréatiques mal rechargées. Il faut garder en mémoire le fait que seule une mince frange littorale reçoit les principales quantités d'eau avec de sévères exceptions au sud-est (Libye, Égypte, sud du Levant espagnol). Vers l'intérieur, pluviométrie et amplitude thermique varient en sens inverse.

Les besoins quant à eux augmentent de façon exponentielle : demande urbaine (eau domestique et eau industrielle), plus forte à mesure de la croissance démographique et urbaine et de l'élévation des niveaux de vie, consommations agricoles en hausse par extension des périmètres irrigués ou intensification agricole sur place. Or les pays sont très inégalement dotés. Par ailleurs, certains pays comme la Tunisie effectuent de trop gros prélèvements sur leurs ressources.

1.2. Eau agricole, eau urbaine

La consommation d'eau, mesurée en m³ par an et par habitant, est un critère intéressant pour évaluer le développement. Il faut néanmoins souligner le fait qu'en Méditerranée, comme dans le reste du monde, l'essentiel de l'eau douce est consommé par l'agriculture. On considère qu'en moyenne, dans le monde, 70% des consommations d'eau vont à l'agriculture, 10% à la consommation d'eau potable et 20% à l'industrie ; des évaluations chiffrées donnent des rapports du même type pour les pays méditerranéens. Bien entendu, c'est l'accès à l'eau potable domestique qui différencie le plus pays riches et pays pauvres ; et dans les pays pauvres c'est cette même distribution d'eau potable qui fait défaut aux régions rurales et aux périphéries pauvres des villes.

TABL. 10 - PART DE L'AGRICULTURE DANS LA CONSOMMATION D'EAU TOTALE EN %

Syrie	93	Jordanie	73
Maroc	89	Turquie	72
Libye	86	Liban	70
Tunisie	85	Israël	62
Égypte	81	Algérie	60

Source : Plan Bleu 2000, in *Méditerranée : 20 ans pour réussir*, sous la dir. de J.L. REIFFERS, Economica 2000.

1.3. L'eau urbaine

Elle est soumise à une demande croissante des ménages depuis une quarantaine d'années ; l'accélération de la poussée urbaine, la demande des

touristes en été (doublement ou triplement de la consommation dans de nombreuses villes littorales), les changements dans les modes de vie, les besoins accrus des établissements industriels, tout joue dans le même sens. Dans les villes, l'eau est un facteur très discriminant : la consommation est estimée à 50 litres par habitant et par jour dans les quartiers populaires d'habitat précaire des villes du Sud, et à 300 litres par jour pour les quartiers de couches sociales moyennes et aisées des villes du Nord. Mais près de 60 millions de personnes sans doute n'ont pas un accès direct à l'eau potable dans les pays moins développés de la Méditerranée. Même dans les quartiers desservis par des réseaux, les coupures d'eau sont monnaie courante, en Algérie par exemple.

Dans les villes du Nord, l'extension du périurbain accroît la demande, par suite de la déserte des jardins pavillonnaires et des piscines. Dans les villes du Sud, les pertes en ligne liées à la vétusté des réseaux (de 1/3 à la moitié de la fourniture) demeurent importantes ; les réseaux sont souvent insuffisants et peu entretenus. Il y a donc bien, au delà des problèmes purement quantitatifs, un problème de gestion de la ressource. Tous les observateurs insistent sur le mauvais usage de l'eau. « Cette précieuse ressource est gérée en dépit du bon sens » affirme la Banque Mondiale. Dans les villes, 50% de l'eau se perd dans le sol, en raison de la vétusté des installations et d'une mauvaise maintenance des canaux. Dans les campagnes, un tiers de l'eau destinée à l'irrigation va effectivement aux cultures. Le reste se perd en évaporation ou en infiltration dans des arrosages par gravité. Souvent l'eau est gaspillée : arrosages trop abondants, mal conduits, drainage des sols insuffisant.

TABL. 11 - POPULATION PRIVÉE D'ACCÈS À L'EAU POTABLE EN %, MOYENNE 1990-1998

Tunisie	2 %
Libye	3 %
Jordanie	3 %
Liban	6 %
Algérie	10 %
Égypte	13 %
Syrie	14 %
Maroc	35 %
Turquie	51 %

Source : *Rapport sur le développement humain 2000*, PNUD.

L'approvisionnement des villes par canaux greffés sur les fleuves, ou plus secondairement par pompages dans les nappes phréatiques, est connu depuis l'Antiquité romaine. Il a été complété au XX^e siècle par la recherche de ressources de plus en plus éloignées au prix de travaux coûteux : barrages de retenues, canaux d'aménée, pompages profonds dans

les nappes. Il est inévitable que dans la compétition pour l'eau la ville l'emporte localement sur la campagne. Les stations de tourisme, dont la contribution au PIB national et régional est très largement supérieure à celle de l'agriculture locale et qui jouissent du soutien politique, tirent partout les bénéfices directs des nouveaux travaux d'aménagement hydrauliques. C'est le cas par exemple du liseré côtier du Sahel de Sousse où les besoins touristiques priment en saison chaude sur les besoins d'une agriculture irriguée légumière et fruitière.

1.4. Une consommation d'eau massivement agricole.

Les deux dernières décennies, très chaudes et très sèches en Méditerranée, ont aggravé le déficit. Elle ont fait chuter les récoltes, céréalières en particulier parce que tributaires des pluies, en 1993, 1995, 1997, de manière parfois dramatique pour l'alimentation des populations. La demande en eau agricole est très largement majoritaire dans tous les États, y compris dans les États du Nord. La France non-méditerranéenne fait figure d'exception.

Dans l'agriculture des pays méditerranéens, l'irrigation a plusieurs fonctions :

- elle apporte un complément indispensable aux cultures pluviales dans les zones semi-arides ; par exemple elle a permis à une partie des plaines marocaines (Doukkala, Chaouïa) de passer à une céréaliculture plus intensive ; partout elle autorise une intensification des rendements, ceux des céréales comme ceux des arbres fruitiers, y compris pour les oliviers dont elle permet de doubler la production ;

- elle permet une récolte l'été, alors que cette saison marque normalement l'arrêt de la saison végétative ; la chaleur combinée à l'apport d'eau permet, sur les littoraux les plus chauds et les plus abrités, des cultures tropicales, comme la banane en Turquie ou au Liban, les avocats en Israël, le coton en Thessalie grecque, la canne à sucre dans la plaine de Motril ;
- dans les régions arides, elle permet de créer de toutes pièces de nouveaux espaces agricoles : oasis aux systèmes de cultures différents, en fonction de la demande des marchés urbains et des conditions thermiques locales.

Partout l'eau permet l'intensification des systèmes agricoles ; elle a donc été un puissant levier de la modernisation agricole, utilisé soit par l'État, dans le cadre de grands programmes hydrauliques (grands barrages et grands périmètres publics), soit par les sociétés locales, avec le recours à la petite ou la moyenne hydraulique (pompages dans les nappes, dérivations à partir des écoulements superficiels, galeries drainantes).

TABL. 12 - TERRES ARABLES ET TERRES IRRIGUÉES EN MÉDITERRANÉE :
DONNÉES 1998 EN MILLIERS D'HECTARES

Pays	Terres arables & cultures permanentes	Terres irriguées en milliers d'ha	Terres irriguées en % du total
<i>Maghreb</i>			
Maroc	9 976	1 291	12,9 %
Algérie	8 173	560	6,9 %
Tunisie	4 900	380	7,8 %
Libye	2 115	470	22,2 %
<i>Machrek</i>			
Égypte	3 300	3 300	100,0 %
Jordanie	390	75	19,2 %
Liban	308	120	39,0 %
Syrie	5 484	1 213	22,1 %
Palestine	234	24	10,3 %
<i>Méditerranée orientale</i>			
Malte	11	2	18,2 %
Chypre	143	40	28,0 %
Israël	437	199	45,5 %
Turquie	26 968	4 200	15,6 %
Albanie	699	340	48,6 %
Rép. Féd. Yougoslave	4 047	57	1,4 %
Bosnie Herzégovine	650	2	0,3 %
Croatie	1 587	3	0,2 %
Slovénie	285	2	0,7 %
<i>Méditerranée européenne</i>			
Grèce	3 941	1 422	36,1 %
Italie	11 030	2 698	24,5 %
France	19 517	2 000	10,2 %
Espagne	19 080	3 640	19,1 %
Portugal	2 580	632	24,5 %

Source : FAO, FaoStats, 2000, in *Méditerranée : vingt ans pour réussir*, sous la direction de J.L. REIFFERS, Economica 2000.

1.5. L'eau, un facteur discriminant des paysages agricoles

Terroirs secs, terroirs irrigués, *regadios* et *secanos*, désert et oasis : l'utilisation de l'eau d'irrigation détermine le contraste le plus fort dans tous les paysages agricoles.

- *L'agriculture sèche* (on dit aussi « sous pluie » ou « pluviale ») est surtout celle des céréales. Dans toutes les régions méditerranéennes, les terroirs céréaliers, blé dur surtout (bien que le blé tendre ait tendance à gagner dans la période récente) et orge, avec recours à la jachère pour assurer repos de la terre et nourriture des ovins, se développent sur de vastes surfaces (plaines et plateaux), ou occupent de façon plus discontinue les bassins intérieurs dans les zones montagneuses. Les céréales, semées en automne, terminent leur cycle végétatif et sont moissonnées dès fin mai au sud, plus avant dans le mois de juin quand on va vers le nord. Ces terroirs céréaliers étaient autrefois associés à des pacages, décalés en latitude ou en altitude, dans les mouvements de transhumance pour le petit bétail.

Les arbres à racines longues, comme l'olivier, l'amandier, le figuier, et la vigne sont une constante des paysages de l'agriculture sèche. Les limites de la culture de l'olivier, que l'homme a planté sans irrigation depuis plusieurs millénaires, définissent pour certains la zone climatique méditerranéenne

(c'est en fait une limite en partie économique). La vigne s'est largement étendue au XX^e siècle, souvent en monoculture, dans les plaines et les plateaux alors qu'elle était plutôt cantonnée sur les pentes. Elle constitue de plus en plus des zones homogènes en monoculture alors qu'elle a été longtemps un des éléments de la célèbre trilogie méditerranéenne (céréales + cultures permanentes + élevage ovin).

- *Les cultures irriguées* sont elles aussi un des traits permanents de l'histoire agraire méditerranéenne. Sur les terroirs irrigués où presque tous les légumes sont cultivables, la gamme des céréales peut s'enrichir (maïs ou riz). Des assolements plus complexes sont possibles avec blé, maïs, fourrages, betterave à sucre, la palette des arbres fruitiers s'étend aux poiriers, pommiers, pêchers, aux agrumes, voire aux bananiers et avocats dans les secteurs les plus chauds (Espagne du sud-est, littoral méditerranéen du sud-est de la Turquie, Israël) ; les cultures fourragères (et donc l'élevage du gros bétail), certaines cultures industrielles (betterave et canne à sucre, coton etc...) sont possibles.

Les techniques de « l'irrigation traditionnelle » (sa mise en place remonte à l'Antiquité ou au Moyen Age selon les cas) caractérisent aussi bien les oasis des zones sub-arides et arides (de celles du Maroc à celle du Nil ou à celle de Damas) que les vieilles

huertas des plaines littorales à climat méditerranéen (*huerta* de Valence, de la conque de Palerme ou de la plaine de Nauplie).

Cette irrigation ancienne, qui concernait aussi bien des terroirs de plaine que des zones collinaires (terrasses), était rendue possible par des techniques très variées : dérivations à partir d'un écoulement pérenne, utilisation des eaux de crue par épandage, creusement de galeries drainantes, utilisation des eaux de source, puits forés dans les nappes peu profondes, roues élévatrices sur les cours d'eau.

L'extension considérable de l'agriculture irriguée s'est réalisée surtout à la faveur des aménagements hydrauliques pris en charge par les États : grands barrages réservoirs, aménagement de périmètres publics. Le Maroc a procédé ainsi dans le périmètre des Tadla ou celui de la Basse Moulouya ; l'Espagne ou l'Italie ont fait de même, des plateaux castillans aux plaines sardes ; l'État syrien fonde sur la maîtrise de l'Euphrate le développement de la région de Deir-ez-Zor en aval du barrage de Tabqa. La Turquie a équipé à grands frais l'Euphrate supérieur afin de développer le Sud-Est turc, en grande partie peuplé de Kurdes. Ce grand projet hydraulique du Sud-Est anatolien ne comprend pas moins de treize sous-projets sur le Tigre et l'Euphrate. Les plus grandes réalisations, qui ont permis aussi en général d'augmenter la production d'électricité, datent des années 1960-70 : le barrage d'Assouan, qui fait passer l'ensemble de la vallée du Nil de l'irrigation saisonnière (celle de la période de crue) à l'irrigation permanente, est achevé en 1975 ; le barrage de Tabqa sur l'Euphrate a été terminé en 1973 ; en 1980 a été réalisé en Espagne le grand transfert, *trasmisión* disent les Espagnols, des eaux du Tage, vers le Segura, c'est-à-dire vers les *regadíos* du Levant ; encore plus récemment une partie des eaux de l'Ebre est déviée vers la province de Tarragone ; la Catalogne à son tour recherche des compléments en eau et étudie un échange possible avec la France ; en Turquie le barrage Atatürk, clé de voûte du dispositif hydraulique de l'Euphrate, a été mis en eau en 1992.

Dans presque tous les cas, y compris en Égypte, dans les nouvelles zones gagnées à l'agriculture sur les deux périphéries est et ouest du Delta, la conquête hydraulique a été aussi un moyen de distribuer des terres à des paysanneries très démunies, sorte de colonisation agricole qui a permis, au Maroc par exemple, de ne pas entamer le capital foncier des très grandes exploitations.

En Libye, des forages profonds permettent de produire à grands frais du blé, du trèfle dans le Fezzan ou près de Koufra (les «ronds» de l'irrigation

par pivots), mais le projet le plus pharaonique est celui de la «grande rivière» dont la première tranche réalisée achemine sur des centaines de kilomètres l'eau pompée dans le sud-est désertique sur le littoral du golfe des Syrtes. Les coûts sont gigantesques, à la mesure de la rente pétrolière de l'État et l'eau exploitée, captive, située dans les grès du bassin sédimentaire, est en grande partie fossile, donc non renouvelable...

Il ne faut pas oublier que l'extension des surfaces irriguées se fait aussi par le biais de la petite hydraulique, aidée ou non par l'État, qui partout en Méditerranée traduit le dynamisme de certaines sociétés rurales. L'utilisation généralisée des moto-pompes, souvent payées par l'argent de l'émigration dans les pays arabes ou en Turquie, a permis la constitution de périmètres individuels dans l'Est algérien ou dans la Basse Steppe tunisienne (fruits et légumes), de périmètres légumiers couverts de serres plastiques dans le Sud-Est espagnol ou le littoral égéen de la Turquie. Bien sûr cette utilisation individuelle de la ressource peut aussi aboutir à son épuisement partiel.

1.6. L'eau, un enjeu capital

L'eau est au cœur des conflits interrégionaux, ou internationaux, en particulier pour les États qui utilisent la quasi-totalité de leurs ressources (Israël ou la Jordanie), ou pour ceux qui sont installés sur un même fleuve : Égypte et Soudan, à propos du Nil, Turquie et Syrie (mais aussi l'Irak, plus en aval) à propos du partage des eaux de l'Euphrate. Si le contentieux turco-syrien à propos du partage des eaux demeure très vif, un problème encore plus grave oppose Israël et la Jordanie mais aussi le Liban et la Syrie à propos des eaux du Jourdain :

«Avec moins de 500 m³/habitant, et à terme moins de 350 m³/habitant de ressource en eau interne à son territoire, Israël est, après la Jordanie, un des pays du monde les plus pauvres en ressources propres. Une politique de réutilisation des eaux usées après traitement, et une conduite ultra moderne des irrigations ont permis d'éviter tout gâchis d'eau. Malgré ces efforts, Israël est directement dépendante, pour un tiers de ses prélèvements, des eaux du Golan syrien, drainées par le Jourdain, et se déversant dans le lac de Tibériade (où l'eau est prélevée et remontée de la cote du lac (-212 m) à celle de +44 m, puis acheminée par un canal à ciel ouvert de 16 km et enfin par une grande canalisation de 130 km, le National Water Carrier, jusqu'au très fertile désert du Négev (où les fermes font «fleurir le désert»). (Cf. P.A. ROCHE, *L'eau au XXI^e siècle*, Ramsès 2001, Dunod).

2. Les systèmes agricoles

2.1. Les critères de la typologie

Une carte synthétique des agricultures méditerranéennes est assez difficile à réaliser malgré une livrée climatique générale marquée par quelques traits distinctifs : la sécheresse de saison chaude, le faible nombre de jours de pluie, la concentration assez forte des précipitations sur les saisons intermédiaires et une grande variabilité interannuelle des précipitations. Mais les gradients climatiques demeurent très forts entre les deux rives nord et sud (où le climat semi-aride remonte jusque sur le littoral), entre les deux bassins est et ouest, entre les façades d'un même pays.

À la diversité des ambiances climatiques, de l'aridité libyenne à l'humidité de la côte pontique, à la diversité des conditions topographiques, des deltas côtiers aux hautes plaines intérieures, s'ajoutent d'énormes disparités liées aux niveaux de développement et donc de productivité, de structures d'exploitation. Rien de commun entre certains domaines latifundiaires du sud des péninsules européennes et les grandes exploitations capitalistes de la plaine du Pô ; ou entre les micro-exploitations des montagnes kabyles ou rifaines ou celles des horticulteurs sous serre de la *riviera* ligure. La variété des structures foncières et économiques complexifie beaucoup la dualité habituelle entre systèmes irrigués et systèmes au sec et réduit fortement l'assiette spatiale de ce qu'il est convenu d'appeler l'agriculture méditerranéenne, définie par une trilogie agricole héritée –céréale, olivier ou figuier, vigne– associée à un petit élevage caprin ou ovin. L'image n'est pas fautive puisque l'on retrouve cette combinaison partout en Méditerranée, des plateaux provençaux à l'Anatolie turque, de la Castille espagnole à la Basse Steppe tunisienne.

La gamme des systèmes agraires ou pastoraux, mis au point par les différentes sociétés rurales, est donc très grande. La longueur de la légende, bien que très simplifiée, reflète cette complexité en prenant en compte des variables qui apparaissent discriminantes :

-les formes de l'utilisation du sol et les systèmes de culture qui déterminent dans une large mesure le paysage agricole : systèmes céréaliers, polycultures vivrières, monocultures dominantes de la vigne ou de l'olivier, systèmes pastoraux ou au contraire spécialisations hautement commerciales de certains périmètres irrigués ;

-la différenciation entre les systèmes au sec ou irrigués est fondamentale. L'utilisation de l'eau crée une rupture brutale dans les paysages et permet, soit d'augmenter la productivité, soit de créer de nouveaux espaces agricoles dans des régions arides ;

-la place de l'élevage dans le système agricole : culture et élevage étroitement associés, élevage

marginal, élevage totalement exclu, pastoralisme pur ;

-l'intégration de la production agricole dans des circuits de commercialisation proches ou lointains. Si l'agriculture strictement vivrière a beaucoup reculé, il subsiste dans les pays les plus pauvres de larges espaces, en montagne surtout, où les productions locales sont largement consacrées à la subsistance. En revanche, de nombreux systèmes céréaliers sont largement exportateurs, dans les pays européens surtout. Partout dans les plaines littorales, bien desservies par la route, et autour des grandes agglomérations, ont été constitués des rubans ou des auréoles de cultures maraîchères ou fruitières.

La structure des exploitations n'est pas prise en compte. Les exploitations collectives ont presque disparu. Les États méditerranéens, qui avaient lancé des réformes agraires de type socialiste, sont presque tous revenus à une privatisation des exploitations, y compris l'Algérie. Des exploitations d'État subsistent en Égypte, en Tunisie. Le partage des terres relativement ancien en Grèce (réforme de Venizelos dans les années 1920), en Égypte en 1952, a créé des exploitations très menues, dans le cadre de diverses procédures, mais partout aujourd'hui, quel que soit le statut des terres, l'écart demeure entre les très grandes et les très petites structures.

L'échelle de la carte est une contrainte forte : elle oblige à beaucoup de simplifications et, dans la mesure où l'on ne peut, pour des raisons d'échelle, indiquer les espaces non agricoles, cela donne l'image un peu trompeuse d'une agriculture couvrant presque tout le territoire des États.

2.2. Les types d'agriculture

Les régions d'agriculture non strictement méditerranéenne c'est-à-dire inscrites dans des milieux ne présentant pas les caractères classiques du climat méditerranéen (chaleur et sécheresse combinées de la saison estivale) sont identifiées. Il s'agit :

-des régions de polyculture du nord-ouest de la Péninsule ibérique, qui dans une ambiance climatique océanique, dans des structures de propriétés très menues et dans un paysage souvent bocager, sont caractérisées par une polyculture à base de maïs, de pommes de terre, d'élevage bovin ;

-de la plus grande partie de l'ancien territoire yougoslave : la grande plaine du Danube et de la Save et ses marges. La première, en grande partie drainée et irriguée, est consacrée aux céréales, à la betterave à sucre, à l'élevage, étroitement associés à l'industrie agroalimentaire. Sur les marges collinaires l'emportent la petite exploitation et la polyculture ;

- des rivages septentrionaux de la Turquie qui, sur l'étroite plaine littorale et les premières pentes, sont caractérisés par des systèmes agricoles très spécifiques, permis par un climat relativement doux

et très humide : vergers de noisetiers, maïs et élevage, plantations de thé vers l'extrémité orientale.

1. Les systèmes céréaliers en culture sèche

Ils appartiennent à des systèmes de productions très différents :

- certains sont encore mal intégrés à l'économie industrielle et urbaine. Ils correspondent aux versants inférieurs des montagnes, aux zones de collines et de plateaux. La culture céréalière (blé, orge) est associée à l'arbre (olivier, figuier), à la vigne et à l'élevage des ovins. La jachère est encore nécessaire et la transhumance du bétail persiste, mais les mouvements ont perdu de leur ampleur. Les rendements à l'hectare demeurent faibles, souvent au dessous de 15 quintaux/hectare avec une irrégularité interannuelle considérable. La céréaliculture des plaines ou des plateaux arabes ou turcs est, à de rares exceptions près, une culture peu productive (rendements faibles, jachères biennales), même si les plaines marocaines littorales ont des rendements supérieurs à ceux de la steppe tunisienne, des hauts plateaux algériens ou de l'Anatolie orientale. Partout cette production céréalière est étroitement encadrée par l'État : coopératives de vente ou de services, prix fixés, subventions pour les consommateurs, etc... Les structures d'exploitation sont très variées : petite exploitation paysanne, grand domaine privé de propriété citadine autour d'Alep ou dans les plaines marocaines par exemple. La résistance au changement y est forte par suite de l'émiettement des structures agraires et des retards de modernisation liés à la faiblesse des investissements dans l'agriculture. Partout les sociétés traditionnelles se déstructurent sous l'effet d'un exode agricole partiel et de l'urbanisation des modes de vie.

- La céréaliculture des Sud européens (botte italienne, plateaux espagnols, plans de Provence) occupe encore de larges surfaces de collines et de plateaux. Elle est plus intensive, totalement inscrite dans les circuits de vente, réalisée dans des structures d'exploitation beaucoup plus amples. Seules quelques exploitations du sud des péninsules (Alentejo portugais, Andalousie ou Estrémadure, ou Mezzogiorno italien) peuvent encore être qualifiées de latifundiaires. Partout les mouvements de transhumance ont diminué ; la plupart sont aujourd'hui motorisés.

2. Les régions d'agriculture spécialisée dans la viticulture ou l'oléiculture

La plupart se sont mises en place à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles lorsque la modernisation des moyens de transport a permis l'abandon des polycultures vivrières et rendu possible le passage à une monoculture. Les vignobles plus

importants en surface sont ceux de la Castille-Manche en Espagne et du Languedoc en France.

Les plus grands vergers homogènes d'oliviers sont ceux de Sousse et de Sfax, et de l'Andalousie intérieure ; mais l'olivier est partout présent dans les paysages avec une prédilection pour les sites de collines et de bas de versant. La vogue actuelle pour l'olive et l'huile d'olive, et le soutien de la PAC dans les pays de l'UE, fait que les surfaces augmentent presque partout, des pentes du Rif marocain (où on attend des plantations d'arbres, un recul de l'érosion dans les bassins-versants installés au dessus des barrages de retenue), aux piémonts grecs, des Alpes du Sud au Sud tunisien. Partout aussi, lorsque cela est possible l'irrigation permet d'augmenter les rendements, en Provence, en Crète, dans les Pouilles.

3. L'agriculture sèche de l'Italie centrale

C'est dans les années 1950 et 1960 que s'est effondré le système polyculturel par excellence qu'était la *coltura promiscua* à l'intérieur d'une même tenure. C'est aussi après 1960 que s'est affaibli le mode d'exploitation en faire-valoir indirect qu'était la métairie ou *mezzadria* (une loi de 1964 la supprime). En Ombrie, en Toscane, dans les Marches, les vergers, les vignobles et les oliveraies homogènes, les emblavures, les cultures fourragères, parfois l'élevage bovin, ont remplacé peu à peu le paysage complanté de jadis dans les bassins et le bas des versants. Le paysage des collines, lui, se déstructure sous l'effet d'une urbanisation pavillonnaire liée aux loisirs, mais il conserve souvent sa parure d'olivettes. Vers le haut des versants, des secteurs plus traditionnels subsistent, soit céréaliers, soit davantage consacrés à l'élevage ovin (pour la production de fromages, en particulier le *pecorino* de Toscane). Vers l'aval des vallées, la place des cultures irriguées et des légumes augmente.

4. Les zones de montagne et les hauts plateaux voués au pastoralisme

C'était déjà le cas des espaces à climat steppe où toute culture est interdite ou très aléatoire, en raison de la faiblesse des précipitations : par exemple dans les steppes algériennes, tunisiennes ou en Anatolie orientale. C'est devenu le cas de toutes les montagnes européennes, des *sierras* espagnoles au Pinde grec, affectées par la très médiocre productivité des systèmes traditionnels et la descente en masse des populations rurales vers les plaines. La carte donne une image un peu trompeuse, car il y a peu de points communs, dans les structures économiques et sociales, entre les pasteurs du Haut Atlas marocain oriental organisés en confédération et les éleveurs de moutons grecs ou français, en grande partie subventionnés par l'Union européenne.

5. Les polycultures des montagnes littorales

D'une façon générale, on peut affirmer que partout en Méditerranée les systèmes de polyculture ont reculé alors qu'ils s'y étaient maintenus beaucoup plus tardivement qu'en Europe du Nord-Ouest. En France, par exemple, des systèmes en partie comparables se sont totalement effondrés en Cévennes et dans les Alpes du Sud à la fin du XIX^e siècle. Ils ne se rencontrent plus guère que dans les montagnes méditerranéennes littorales du sud et de l'est. Ceux qui persistent aujourd'hui, du Djebel Ansarieh syrien au Rif ou au Haut Atlas occidental marocains, réalisent des associations culturales complexes entre céréales (orge ou blé dur), légumes (fèves, pois), fruits (amandiers, figuiers) et produits d'un petit élevage caprin ou ovin. Dans tous les cas, on retrouve les mêmes composantes sociales : des communautés paysannes enracinées à leurs terroirs, souvent des groupes minoritaires ethniques ou religieux (Berbères au Maghreb, Druzes, Alaouites au Machrek, par exemple), des habitats groupés en hameaux, ou en villages, des structures de propriété très émiettées ; et surtout le maintien presque général d'une croissance démographique très forte, ne trouvant d'exutoire que dans l'émigration, ce qui risque de déstabiliser le système mis en place : donc des densités rurales très fortes largement entretenues par les transferts financiers d'une émigration vers les grandes villes du pays ou l'étranger. On ne peut expliquer autrement la charge humaine de la montagne kabyle ou rifaine. En allant vers le sud, vers davantage de sécheresse, vers le Haut Atlas occidental, les chaînons de l'Anti Atlas, ou les Aurès, les densités sont moins fortes, le poids de l'élevage plus grand, l'utilisation de l'irrigation, dans les vallées, sur les terrasses des versants, plus systématique.

6. Les agricultures irriguées en milieu méditerranéen

Le phénomène majeur de ces 40 dernières années est l'extension des périmètres irrigués dans tous les pays et dans toutes les variantes du climat méditerranéen à la faveur de pompes dans des nappes proches ou profondes (petite et moyenne hydraulique), mais surtout grâce à des travaux de grande hydraulique : barrages réservoirs et canaux d'amenée. La part de l'agriculture irriguée varie fortement d'un État à l'autre : de moins de 10% en Algérie et en Tunisie à plus de 20% pour l'Italie ou à 100% pour l'Égypte.

Quand l'eau est abondante, tout change en Méditerranée : les combinaisons culturales et donc les paysages, les niveaux de productivité et donc les revenus des exploitants. Les contrastes anciens entre *secano* et *regadio* et les vieilles *huertas*, organisées autour d'une ville-centre, ponctuent toujours la façade septentrionale, de celles de Murcie ou de Valence à celles de Naples ou de Palerme et à celles du Péloponnèse grec. Mais de nouveaux périmètres

plus méridionaux, plus modernes : ceux de l'Andalousie (le *campo de Dalías* près d'Almeria a été l'un des premiers du genre), du Maroc méridional, du Mezzogiorno italien, d'Israël, sont en concurrence avec elles. La spécialisation légumière et/ou florale, les vergers irrigués –agrumes en particulier– ont envahi les plaines littorales ou sublittorales très étroites (Liban, Syrie, Turquie, littoral sud-est de l'Andalousie) ou plus larges (bas Guadalquivir, Pouilles littorales, plaine orientale du Pô ou Cap Bon tunisien). À condition qu'elles puissent évacuer leurs productions sur un marché proche (grande ville) ou lointain (liaisons faciles), toutes ces plaines ont été converties au maraîchage et à l'arboriculture. Elles se couvrent d'abris plastiques pour la culture des légumes et/ou des fleurs. Le même paysage d'exploitations très spécialisées, en général petites, avec des légumes sous-abris de plastique, se retrouve du littoral libanais ou syrien à la pointe sud de l'Espagne et des plaines littorales marocaines, du Sahel de Sousse au littoral des Pouilles ou aux *rivieras* franco-italiennes. Ces plaines ont été le lieu de l'innovation agricole par excellence : irrigation au goutte à goutte, agriculture hors-sol, modes de «forçage» des végétaux, techniques de commercialisation performantes etc... Autour des grandes villes, le marché urbain proche a favorisé aussi le développement d'un élevage industriel, strictement avicole dans les pays musulmans, plus diversifié ailleurs.

Ces espaces agricoles très spécialisés sont en concurrence sur les marchés nationaux ou lointains : les compétitions les plus vives pour desservir le marché européen sont entre France du sud, Espagne du Levant et de l'Andalousie, productions du Mezzogiorno, mais aussi productions marocaines (celles de la vallée du Sous en particulier arrivent beaucoup plus tôt sur les marchés), productions israéliennes. La prime ensoleillement liée à la latitude est essentielle. Sur les littoraux très chauds et très abrités, des plantes subtropicales viennent bien : canne à sucre, fruits tropicaux dans le Sud-Est espagnol, coton, banane sur le littoral sud de la Turquie et sur le littoral libanais, avocats d'Israël.

Seules les plaines littorales au climat très tiède l'hiver sont concernées par ce type de spéculations agricoles. Lorsqu'on quitte les zones les plus favorables au regard du climat et des liaisons routières, ce ne sont plus les légumes mais les céréales irriguées –le maïs ou le blé–, les betteraves à sucre, les cultures fourragères (ainsi dans les plaines marocaines), le tabac et le coton (ainsi en Thessalie grecque) qui l'emportent.

- *La plaine du Pô constitue à bien des égards un cas de région agricole spécifique* : ancienneté de la maîtrise hydraulique et rôle majeur des lignes de source et des dérivations des fleuves alpins très bien alimentés, rôle majeur des bourgeoisies urbaines, qui remonte lui aussi au Moyen Age, productivité exceptionnelle des exploitations, étroite adaptation

aux marchés et aux besoins des industries agroalimentaires, spécialisation en aires individualisées des systèmes de culture (grandes exploitations d'élevage lombardes, zones rizicoles du Piémont, céréaliculture et vignoble de la Vénétie, vastes plantations fruitières associées aux céréales et aux fourrages de l'Émilie-Romagne, etc...

7. Dans la zone aride : pastoralisme et oasis

-Sur les marges est et sud de la Méditerranée, dans les milieux arides et sub-arides, le mode de vie nomade recule partout. Bien que certaines tribus continuent à nomadiser au Sahara ou dans le désert syrien, la sédentarisation des nomades progresse partout sous les effets combinés des politiques de fixation des populations, pratiquées par tous les États, du désenclavement des déserts par le camion et l'avion, de l'ouverture des chantiers industriels et de la croissance urbaine, donc de la pénétration de l'économie urbaine dans des espaces longtemps marginaux.

-Le système agricole oasien constitue un ensemble particulier. En milieu aride les secteurs d'irrigation pérenne correspondent soit à des taches en «îlots», soit à des rubans le long des fleuves. Ils sont alimentés soit par les eaux de source et les nappes phréatiques, soit par des dérivations établies à partir de barrages de retenue sur les fleuves et les rivières, soit grâce à l'exploitation de nappes profondes, en partie fossiles, comme au Sahara libyen, algérien ou tunisien. L'agriculteur associe souvent des cultures céréalières, des légumes et des arbres fruitiers (palmiers, abricotiers, orangers, grenadiers, oliviers). Mais la luxuriance de la végétation n'est pas toujours synonyme de richesse en raison de l'exiguïté des exploitations dans des zones de fortes densités rurales.

En fonction des conditions thermiques, des conditions d'exploitation de la ressource en eau, du dynamisme des sociétés locales, les systèmes de cultures sont différents : le palmier ne prospère qu'avec une certaine chaleur –la *ghouta* de Damas ou certaines oasis marocaines en sont dépourvues et c'est plutôt la pomme, l'abricot qui font la gloire de la confiserie damasquine – ; certaines oasis souffrent d'un mauvais entretien des réseaux d'irrigation et de drainage, comme certains secteurs du bas Sahara au Maghreb ; d'autres, comme les palmeraies installées sur les nouveaux périmètres du Sud tunisien, près du Djerid, sur des exploitations plus amples, sont largement exportatrices (datte *deglet nour* sur les marchés européens).

L'oasis du Nil constitue à elle seule un type d'agriculture exemplaire, non pas seulement en raison de sa taille (plus de 1000 km de long sur une largeur variant de 3 à 30 km), de son ancienneté, de sa dépendance vis à vis du barrage d'Assouan et de l'eau du Nil, mais aussi en raison des structures

d'exploitation (grosses fermes d'État peu nombreuses et multitude de micro-propriétés), de sa charge humaine (beaucoup de *fellahs* n'ont pas de terre et sont ouvriers agricoles occasionnels) et de ses systèmes de culture très complexes associant des céréales (le maïs, le riz, le blé), des arbres à fruits (agrumes, palmiers dattiers, etc...), des cultures industrielles (betterave et canne à sucre, coton), des légumes (une dominante : les fèves), et des cultures fourragères (trèfle d'Alexandrie surtout) pour nourrir les bovins. Cette agriculture très productive à l'hectare ne suffit pourtant pas à nourrir les populations égyptiennes, d'où de grosses importations alimentaires.

2.3. Des agricultures diversement intégrées à l'économie globale

Les actifs du secteur agricole occupent une place très différente dans les États méditerranéens. En Égypte, en Turquie, au Maroc, en Syrie, ceux qui vivent du travail de la terre représentent encore entre 25 et 45% des populations actives (la charge en main-d'œuvre des campagnes y est considérable). À l'opposé les chiffres les plus bas caractérisent soit des États très développés où l'agriculture très productive ne mobilise que peu de bras (moins de 4% des actifs), soit des États peu développés où, en raison de milieux naturels très contraignants, l'agriculture demeure une activité très marginale (en Jordanie par exemple ou en Libye). Le chiffre grec, assez important, est difficilement comparable à celui des autres États européens, en raison de la place exceptionnelle des exploitations à temps partiel.

TABL. 13 - LA PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB ET LA POPULATION ACTIVE PAR ÉTAT EN 1998

États	En % du PIB	En % des actifs
Albanie	54,4	48,2
Algérie	12,1	24,3
Chypre	nd	8,6
Croatie	8,9	8,5
Égypte	17,5	33,3
Espagne	3,5	7,4
France	2,3	3,4
Grèce	10,6 (1995)	16,8
Israël	2,0	2,7
Italie	2,6	5,3
Jordanie	3,0	11,5
Liban	12,4	3,7
Libye	nd	6,0
Macédoine	11,4	nd
Malte	4,0	1,3
Maroc	16,6	36,1
Portugal	3,9	12,7
Slovénie	4,0	2,0
Syrie	nd	27,8
Tunisie	12,4	24,6
Turquie	17,6	46,2

Source : Rapport mondial sur le développement humain 2000, PNUD.

-La part de l'agriculture dans les PIB nationaux :

Pour les États développés, là où l'agriculture est pourtant la plus productive, la part de l'activité agricole dans le produit intérieur est très faible, indice d'un développement très puissant des autres secteurs secondaire et tertiaire. Ailleurs, les chiffres plus élevés traduisent à la fois la faible mécanisation des exploitations et donc l'importance du travail manuel, mais aussi la faiblesse des autres secteurs d'activité. Dans les campagnes, l'agriculture fournit toujours la majorité des emplois (alors que sur la rive européenne les actifs ruraux non agricoles sont largement majoritaires) bien qu'elle ne parvienne pas le plus souvent à assurer du travail à tout le monde. Ce sous-emploi rural est alors source de tensions dans les campagnes et non totalement résolu par les migrations vers la ville.

Une agriculture méditerranéenne ? Des agricultures méditerranéennes ?

Dans la réalité : deux grands types d'agricultures ou d'agriculteurs ; d'un côté ceux qui progressent, qui vivent complètement du produit de leur terre, soit parce que leur rendement à l'hectare est fort, soit parce que la taille de leurs exploitations est suffisante, et qui s'ouvrent sans cesse davantage aux marchés internationaux, qu'il s'agisse de l'exploitant du Rharb marocain ou du *Campo* de Dalias (Almeria), du viticulteur italien ou de l'exploitant moyen égyptien. Les autres, plus ou moins marginalisés, vivent chichement ou très mal : la plupart des *fellahs* égyptiens, le nomade turc fraîchement sédentarisé, le petit paysan des montagnes et des plateaux arabes, l'ouvrier agricole andalou ou le paysan microfondiaire portugais.

10 - LES LIEUX DU TOURISME (PL. 10)

Le premier espace touristique mondial

Les pays riverains de la Méditerranée ont accueilli, en 1999, un peu plus de 200 millions de touristes internationaux, soit 30% du total mondial, ce qui est considérable, même si l'on sait qu'une forte proportion de ces clientèles n'est pas concernée par un tourisme strictement méditerranéen : c'est surtout le cas pour la France, l'Espagne et l'Italie qui représentent l'essentiel (78%) de l'ensemble des flux. Pour évaluer le poids réel du phénomène, il faudrait pouvoir ajouter les chiffres du tourisme national : très important dans les pays européens (en France et en Italie, les personnes concernées sont même plus nombreuses), il commence à compter dans les autres pays à mesure de la montée des catégories sociales moyennes. En tout état de cause, c'est sur le littoral que la pression touristique est la plus forte, les clientèles les plus diversifiées, les processus d'urbanisation les plus actifs, les répercussions sur le milieu local les plus fortes.

Ce phénomène d'héliotropisme s'inscrit dans la tradition ancienne des voyages des écrivains et des artistes vers l'Italie et dans le sillage des villégiatures de la noblesse européenne sur les rivages de la Côte d'Azur, de l'Istrie ou de la péninsule d'Amalfi au début du XX^e siècle. Il ne devient phénomène de masse qu'au début des années soixante quand jouent toute une série de facteurs en interaction :

- la hausse des revenus des citadins, européens surtout, l'allongement des temps de repos et le développement de l'idéologie liée aux loisirs ;
- la constitution progressive d'un véritable système touristique : entreprises spécialisées de plus en plus concentrées : agences, tours *operators*, groupes hôteliers, transporteurs ;
- l'amélioration des liaisons entre les rives de la Méditerranée et entre pays émetteurs et pays récepteurs, avec l'amélioration du réseau autoroutier et la flambée du transport aérien ;
- du côté des pays d'accueil, l'adaptation des réglementations, la réalisation des infrastructures de circulation, la création d'offices nationaux pour ce secteur, comme en Tunisie ou en Turquie, le développement des investissements privés nationaux dans la construction immobilière etc... Cela est allé de pair avec l'ouverture économique des différents pays qui s'accélère après le milieu des années 1970 ;
- la constitution d'images collectives très fortes, renforcées par le poids de la publicité, qui utilisent à la fois les valeurs de proximité, de dépaysement et d'exotisme, les valeurs culturelles et environnementales de l'espace considéré.

Un développement touristique très inégal à la fois dans le temps et dans l'espace

À l'échelle des rivages de la Méditerranée, on constate dans le temps un double mouvement d'amplification du phénomène, à mesure que le tourisme concerne des clientèles de plus en plus nombreuses et diversifiées, et que d'autre part, les liaisons aériennes et les infrastructures d'accueil se développent.

Les flux à la fois les plus massifs et les plus anciens concernent la France et l'Italie. L'Espagne ne s'ouvre réellement aux étrangers qu'après 1959, quand se termine la période d'autarcie du régime franquiste. Et c'est avec des décalages chronologiques que les pays de la rive sud et du bassin oriental sont devenus à leur tour foyers touristiques : le dernier venu dans les catalogues touristiques semble être, après la Syrie et la Jordanie dans les années 1990, la Libye. L'Albanie demeure totalement en dehors de cette manne de devises et l'Algérie apparaît très marginale : elle l'a été longtemps pour des raisons politiques de stratégie de développement jusque vers la fin des années 1970 (choix d'un développement autocentré avec priorité à l'industrie) ; les raisons de sécurité sont évidentes aujourd'hui. Quant au Liban, il n'a pas véritablement repris ses fonctions anciennes même si de nombreux ressortissants des pays arabes du Golfe s'y sont installés. Il est évident d'autre part que les flux touristiques peuvent varier considérablement d'une année à l'autre en relation avec des problèmes d'insécurité : guerres dans les Balkans, insécurité et terrorisme dans certains pays musulmans.

Les déséquilibres demeurent très flagrants entre les deux bassins de la Méditerranée, malgré le succès du tourisme balnéaire sur le littoral turc et dans les îles (Chypre ou archipel grec) et entre les deux rives, malgré les réussites dans ce domaine de l'Égypte et surtout de la Tunisie. Les littoraux balnéaires les plus encombrés sont sans conteste ceux de l'Europe et en particulier les îles. Ailleurs, des secteurs vides, la plus grande partie du littoral libyen, égyptien, le nord de la Tunisie et du Maroc, alternent avec des segments côtiers très convoités comme la côte turque près d'Antalya ou de Bodrum, le littoral sablonneux tunisien entre Hammamet et Monastir.

Les clientèles sont d'abord européennes, mais aussi américaines et de plus en plus asiatiques, avec des types de fréquentation qui doivent aussi à l'histoire : les Français par exemple plus nombreux au Maghreb, les Allemands familiers davantage du bassin oriental et de la Turquie. En Égypte, au Liban, dans les capitales et sur les littoraux balnéaires, des clientèles arabes des États pétroliers du Golfe jouent un rôle important (investissements immobiliers).

Le tourisme national n'est réellement très important que dans les pays de l'UE. Ailleurs, on assiste depuis quelques années à l'émergence d'un tourisme national, comme en Turquie, au Maroc, en Égypte ou en Tunisie.

Les impacts considérables du phénomène touristique

Ils sont environnementaux

Le milieu physique méditerranéen est caractérisé par une très grande fragilité des équilibres écologiques. L'urbanisation sous toutes ses formes –résidences, infrastructures de circulation, équipements divers, et en particulier l'urbanisation des espaces littoraux les plus difficiles (versants soumis à l'érosion, plaines amphibies, lits majeurs des rivières, plages)–, provoque toute une série de ruptures ou déséquilibres : consommation d'espaces naturels ou agricoles (les plaines littorales sont par excellence le lieu des cultures maraîchères ou fruitières intensives), recul des formations végétales fragiles, érosion du trait de côte, des plages en particulier, pollutions de toutes sortes accrues (visuelles, mais aussi celles de l'eau et de l'air. Ces faits, y compris les dysfonctionnements liés aux sur-densités saisonnières, sont de plus en plus perçus négativement par la société urbaine, celle-là même qui en est la consommatrice essentielle.

Ils sont économiques et sociaux

Ils s'apprécient par le nombre d'emplois créés et la part des recettes du tourisme international dans les PIB nationaux. On a estimé au milieu des années 1990 le nombre d'emplois créés en Méditerranée à 5,9 millions, soit 3,6 millions d'emplois directs et 2,3 millions d'emplois indirects (chiffres cités dans *Méditerranée, 20 ans pour réussir*, dir. JL REIFFERS, Economica 2000). Dans toutes les régions touristiques, de la côte d'Azur à la mer Egée, cette activité gonfle les chiffres des emplois de services, mais demeure un secteur en partie saisonnier et très vulnérable aux variations de la conjoncture.

C'est dans les États les plus petits, ou les moins développés que les recettes du tourisme international pèsent le plus lourd dans le PIB : 18% pour Malte et Chypre, 7% pour la Syrie et la Tunisie, mais seulement 2,5% pour l'Italie et 2,1% pour la France.

Le développement d'un tourisme de masse littoral n'est pas seulement un puissant facteur d'urbanisation –des paysages, mais aussi des modes de vie– ; il provoque également des migrations proches (intéricur-littoral) ou lointaines (les Albanais en Grèce, les Maghrébins ou les Noirs africains en Europe de l'Ouest). Il contribue donc à renforcer les contrastes spatiaux et à accentuer la «littoralisation» des populations et des activités.

Le tourisme balnéaire

L'atout des littoraux méditerranéens tient aux données de la nature : diversité paysagère, mer chaude (température moyenne de l'eau supérieure à 20° en juin, juillet et août, pouvant atteindre 24-25°), été sec et ensoleillé ; mais également à la proximité géographique des grandes cités de l'Europe du Nord-Ouest.

Le tourisme balnéaire est très concentré dans le temps, sauf pour les littoraux les plus privilégiés par le climat comme ceux de l'Algarve (Portugal), de la Costa del Sol andalouse, de Djerba (Tunisie), de la côte sud de la Turquie, *a fortiori* pour celui de la mer Rouge. C'est aussi celui qui a provoqué la poussée d'urbanisation la plus forte : extension des «vieilles» stations, création d'agglomérations touristiques *ex-nihilo*, des infrastructures de circulation (aéroports, autoroutes), des équipements d'accompagnement de la résidence. Il est à l'origine des plus fortes spéculations foncières, des conflits les plus aigus pour l'utilisation du sol ou pour le partage de l'eau.

En fonction de la période de production des hébergements et des équipements touristiques, de l'intensité et du type de fréquentation touristique (type de clientèles), de la qualité des hébergements (hôtellerie de luxe, camping, etc.), des modes d'organisation de l'espace (noyaux touristiques très denses ou au contraire structure de l'habitat très ouverte et éclatée), en fonction des paysages, on peut identifier des configurations spatiales différentes :

- les «vieilles *rivieras*», mises en place il y a un siècle, ou pour le moins avant la Deuxième Guerre mondiale : elles correspondent à des configurations géographiques particulières (étroite bande littorale déjà urbanisée au pied d'escarpement pittoresque et proche d'une grande ville), un tourisme de type aristocratique (hôtellerie de luxe ou villas) et une fréquentation à l'origine hivernale : la Côte d'Azur française, la Costa Brava espagnole (en fait le littoral de la province de Gérone), l'Istrie adriatique, la *riviera* ligure et celle de la péninsule amalfitaine au sud de Naples. Quelques stations isolées anciennes comme Palerme, Santander ou San Sebastian (sur le littoral nord de l'Espagne) peuvent y être rattachées. Le tourisme de masse a submergé ces *rivieras* et a contribué à urbaniser totalement le linéaire côtier dans les petites plaines littorales, mais également sur les versants bien exposés, occupant presque totalement l'espace agricole ou forestier. Les villes moyennes, antérieures au *rush* touristique, conservent des activités relativement diversifiées ;
- certains rivages sablonneux ont été dès le XIX^e siècle des lieux de villégiature : ainsi la côte toscane autour de Viareggio, le *lido* de Venise, les plages de Rimini au sud de Venise. ;
- les «*rivieras* plus récentes» se sont constituées depuis 40 ans au sud des *rivieras* nées au XIX^e

siècle. Elles correspondent à l'équation tourisme de masse et mobilité accrue (voiture ou avion). Greffées parfois sur des villages ou des petites villes préexistants, mais sur des littoraux jusque là peu peuplés, les paysages construits y apparaissent plus agressifs, les économies urbaines plus fragiles (domination plus absolue du secteur touristique) : littoral du Levant espagnol, Costa del Sol, côte de la Croatie, côte turque près d'Antalya. La dernière portion du littoral aménagée est celle de la pointe sud du Sinaï, autour de la station de Charm el Cheikh, déjà consacrée par la tenue de grandes conférences internationales ;

- tout aussi récentes, mais avec des paysages balnéaires et urbains différents en raison du site, apparaissent les stations touristiques des grands cordons littoraux sablonneux. Certains de ces *lidos* maritimes ont été urbanisés dans les années 1960 : celui du littoral italien de l'Adriatique en particulier, dont les clientèles, grâce aux percées alpines, sont essentiellement allemandes et autrichiennes. Dans le temps, celles du Languedoc, du golfe de Valence, du Sahel tunisien viennent juste après. Les plus récemment équipées sont celles de l'Algarve ou de la Costa de la Luz sur la côte andalouse entre Huelva et Cadix ;

- les îles occupent une place particulière et constituent des bastions forts de ce tourisme de masse : les Baléares au premier chef, toutes les îles grecques en particulier, les grandes (Rhodes ou la Crète) comme les petites (les Cyclades), mais aussi la Corse, les îles italiennes, Malte, Chypre.

Si en Méditerranée, le tourisme balnéaire l'emporte largement, la mosaïque des milieux naturels, la richesse et la diversité des traces construites, héritées d'une longue histoire, l'infinie variété des paysages agraires, le pittoresque et la qualité architecturale des centres urbains, la vitalité des foyers religieux sont autant d'éléments d'attraction pour le touriste national ou étranger. D'ailleurs le tourisme balnéaire littoral est souvent couplé avec la visite d'espaces intérieurs attractifs : paysages naturels spectaculaires, paysages construits et aménagés, vestiges archéologiques.

Le tourisme culturel urbain

Quelques villes, grandes ou moyennes, sont à distinguer en raison d'une attractivité fondée sur leur valeur patrimoniale : bâti ancien et/ou opérations d'urbanisme récentes (Barcelone ou Gênes) ; vestiges historiques et grands musées (Rome, Le Caire ou Istanbul ; Kairouan ou Venise). La qualité des infrastructures d'accueil en fait aussi des villes du tourisme d'affaires et de congrès. La mise en valeur du patrimoine construit (monuments, centres anciens), la qualité des grands musées, la réputation de leurs manifestations culturelles, l'animation, le

pittoresque de ces vieux foyers de sociabilité citadine, sont autant d'éléments mis en valeur. Le tourisme culturel est souvent soutenu par des festivals, des foires, des congrès. Mais cela concerne essentiellement les grandes villes des pays européens et quelques villes privilégiées de ce point de vue, dans les pays du sud et de l'est, comme Marrakech ou Antalya, Istanbul ou Beyrouth.

Ce tourisme «culturel», beaucoup plus modeste quantitativement, se développe rapidement. Il a des racines anciennes puisqu'il renvoie au «voyage» qu'effectuaient les intellectuels européens en Italie à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e.

Les grands sites archéologiques, égyptiens, grecs, romains, hellénistiques ont été reportés sur la planche 1 de présentation de l'espace méditerranéen. Seuls les plus fréquentés ont été pointés sur la carte. Tous ne sont pas «littoraux» comme Ephèse ou Delphes, Tyr ou Carthage mais leur fréquentation progresse en fait en même temps que le tourisme balnéaire ou urbain car les programmes de voyage organisés proposent souvent les deux sites associés dans certains de leurs forfaits : le littoral égéen et Ephèse, el Djem et Tunis, Athènes et Delphes, Mykonos et Delos, Hammamet ou Monastir et Kairouan autant de «couples» classiques. La «*norja*» des autocars sur les sites provoque des concentrations très ponctuelles, mais très fortes de touristes. Les hébergements sont en général dissociés des sites et les visites sont de l'ordre de quelques heures sauf des exceptions très prestigieuses comme par exemple Louxor en Égypte.

Enfin, certains espaces touristiques intérieurs correspondent à des paysages naturels ou aménagés très particuliers. C'est à la fois la beauté des paysages sahariens, le charme et le pittoresque des palmeraies et de l'architecture oasienne qui attirent toujours plus de touristes vers le sud des pays du Maghreb. C'est le pittoresque du paysage d'origine volcanique, mais aussi les traces vivantes de son occupation originale qui font le succès de la Cappadoce turque ou de l'île de Santorin dans les Cyclades ou de la Sicile orientale.

Malgré les efforts des responsables locaux dans les régions méditerranéennes et des professionnels du tourisme pour diversifier l'offre de «produits touristiques» (randonnée en 4/4 ou à pied dans le désert, accueil chez l'habitant, formule plage/découverte, nouveaux sports proposés, du golf à la plongée), pour allonger la durée de la saison, pour attirer des types de clientèles différentes, c'est encore sur les littoraux que se réalise actuellement la majorité des investissements nationaux ou étrangers, que se transforment le plus vite les paysages, que l'impact touristique sur les sociétés et les économies d'accueil est à la fois le plus fort et le plus contradictoire dans ses effets.

11 - CARTE DE SYNTHÈSE : ENSEIGNER LA MÉDITERRANÉE (PL. 11)

Les littoraux méditerranéens sont très hétérogènes : diversité des densités littorales et des milieux naturels dans lesquels elles s'inscrivent (des déserts littoraux libyens ou égyptiens aux foudres du delta du Nil, de la montagne libanaise aux mégapoles arabes ou turques), diversité des niveaux de développement, diversité des cultures et des modes de vie.

La carte de synthèse, forcément simplificatrice, propose d'envisager les littoraux selon une méthodologie qui peut être utilisée dans l'enseignement ou pour les épreuves de concours d'enseignement.

1. Les principes de réalisation de la carte

1.1. Objectif scientifique et didactique

La carte de synthèse a pour objectif de définir des catégories d'espaces en fonction de critères (indicateurs ou variables) parfaitement identifiés et classés selon des gradients (intensité). L'analyse permet de caractériser des territoires en fonction de la combinaison de ces critères étroitement corrélés.

1.2. Mise au clair des critères de différenciation territoriale

Cinq groupes de critères (indicateurs) ont été choisis :

- les niveaux de vie des populations, mesurés par le produit national brut par habitant, évalué en parité de pouvoir d'achat et le niveau de consommation des ménages ;
- le degré d'urbanisation et la densité de la trame urbaine (encadrement urbain) ;
- la concentration des activités industrielles et tertiaires productives dans l'économie régionale et nationale ;
- le poids du chômage dans la population active ;
- l'intensité de l'intégration aux centres décisionnels mondiaux (en particulier à la région-centre du Nord-Ouest de l'Europe (la Mégapole européenne)).

Ces cinq groupes de critères évoluent dans le même sens parce qu'étroitement corrélés à l'intérieur du système socio-spatial de chaque État.

2. La définition des sous-ensembles territoriaux : structures

L'étude «en gradients» de développement permet de différencier des ensembles ou des sous-ensembles en fonction du degré de développement économique, social, culturel, politique du sous-système (ou sous-ensemble). Quatre grands types

d'espaces ont été identifiés sur la carte. Pour les trois premiers les grandes métropoles, pôles de commandement, ont été indiquées.

2.1. Des littoraux très urbanisés et très développés d'une partie de l'Europe méditerranéenne où :

- les niveaux de vie sont très élevés, sauf dans quelques zones d'industries anciennes, nées au XIX^e s. ;
- le maillage urbain est dense et le rôle des métropoles dans l'urbanisation de l'espace est très affirmé (réseau urbain hiérarchisé et équilibré) ;
- l'évolution industrielle vers les hautes technologies s'accélère depuis 20 ans (nombreux pôles consacrés aux hautes technologies et technopôles) ;
- le tertiaire productif d'échanges, de services, de recherche, d'innovation, concentré dans les métropoles est bien représenté ;
- le tourisme (création d'emplois et transfert de richesses), surtout en été, est un levier de développement (tourisme balnéaire et tourisme urbain) ;
- le chômage, certes plus élevé que dans le cœur de l'Europe industrielle et tertiaire, est cependant contenu en général au dessous de 15% de la population active ;
- l'intégration aux pôles directionnels urbains de l'Europe du Nord-Ouest est de mieux en mieux assurée grâce aux infrastructures autoroutières, ferroviaires, aériennes.

Ces littoraux correspondent à un arc qui court du sud de la région de Valence à l'extrémité sud de celle du Latium (et que l'on tend de plus en plus à baptiser «arc latin») ; nous avons ajouté le fond du golfe Adriatique, d'Ancône à Trieste, en y englobant l'Istrie slovène. Certes, dans cette dernière zone, les densités humaines sont moins fortes et on n'y compte aucune agglomération millionnaire ; mais les deux rivages italiens précités fonctionnent de la même façon, en symbiose avec les grands pôles de la plaine du Pô, de Bologne à Milan et Turin, qui tendent à constituer une mégapole à l'échelle de la région padane, et ont les mêmes liaisons fortes avec les métropoles de l'Europe du Nord-Ouest. C'est sans conteste sur ces littoraux, malgré certaines crises industrielles sectorielles et des poches de chômage, que les niveaux de vie sont les plus élevés, l'urbanisation littorale la plus dense et la plus diversifiée dans ses processus, que le tissu industriel est le plus divers, le développement des industries technologiques le plus avancé. C'est aussi là que se pressent en saison estivale les foules les plus nombreuses des touristes nationaux ou étrangers. Le littoral israélien appartient à la même configuration ainsi que les deux espaces métropolitains majeurs du Portugal et de la Grèce.

2.2. Les littoraux moins urbanisés et moins développés des péninsules méditerranéennes

Ils correspondent au deuxième niveau de la classification proposée. Les indicateurs ou critères sont caractérisés par des valeurs plus faibles que pour la catégorie précédente :

- les niveaux de vie sont plus bas ;
- le maillage urbain est plus lâche, moins équilibré, moins hiérarchisé ;
- les foyers industriels plus isolés, moins diversifiés, sous l'effet de l'ouverture des marchés, des concurrences des pays en voie de développement, des transformations des technologies industrielles ; les nouvelles technologies sont peu présentes, sauf dans quelques métropoles régionales plus dynamiques, pour lesquelles joue l'effet Sud (qualité de l'ensoleillement et de l'environnement en général) : ainsi Séville, Malaga ou Bari ;
- les métropoles moins nombreuses n'ont pas toujours un niveau tertiaire productif (ou stratégique) suffisant pour dynamiser l'économie globale ;
- le poids du chômage est assez élevé ou élevé (plus de 20% souvent dans les villes) ;
- les liaisons sont moins faciles avec les «centres» malgré le développement des liaisons autoroutières et aériennes.

Les parties les moins développées des péninsules méditerranéennes constituent ce deuxième ensemble. Tous les indicateurs économiques sont à la baisse par rapport à l'espace précédent : moins d'actifs industriels, davantage de chômeurs, des villes plus petites, encadrant de façon incomplète le territoire, des liaisons moins faciles avec les «centres» malgré les liaisons aériennes et le rôle du réseau autoroutier. On pourrait à une échelle plus fine distinguer dans cet ensemble des segments littoraux plus développés comme celui des Pouilles, celui de la Sicile orientale, celui du grand «S» grec qui court le long du littoral d'Athènes à Salonique vers le nord, et d'Athènes à Patras vers l'ouest. Si le littoral albanais s'est enfoncé comme l'ensemble du pays dans une situation économique et sociale désastreuse (à preuve l'importance de l'émigration albanaise) et appartient à l'espace du mal développement, la situation réelle du littoral croate, de la Bosnie et de la Yougoslavie ne nous est pas vraiment connue.

2.3. Des littoraux urbanisés mais moins développés des rives sud de la Méditerranée

La rupture est forte avec la catégorie précédente. Les territoires concernés, inscrits dans cette troisième catégorie sont certes intégrés au système monde et aux échanges avec l'Europe du Nord-Ouest. Mais ils en sont étroitement dépendants pour leur développement économique et social. Ils sont encore caractérisés par le poids d'une économie

agricole peu productive (en dépit de secteurs intensifs irrigués), par des industries peu diversifiées, (faiblesse des industries de transformation), une industrie lourde souvent à capitaux publics et destinée surtout au marché national, un secteur de la construction très développé, des industries alimentaires et textiles et surtout l'absence ou la grande faiblesse de l'économie tertiaire productive (services aux entreprises, recherche, innovation). Les critères sont très fortement orientés à la baisse :

- le niveau de vie général est faible ;
- l'armature urbaine est marquée par le poids excessif d'une ou deux grandes villes (ce qui autorise souvent à évoquer le thème de la macrocéphalie, plus économique d'ailleurs que quantitative) : Le Caire ne compte «que 20%» de la population égyptienne, mais rassemble plus de 50% du parc automobile, des actifs industriels et une proportion forcément plus grande des médecins, l'essentiel du tertiaire d'encadrement etc... ;
- le chômage pèse lourdement (plus de 30% en général dans les villes) ;
- le tourisme ne concerne que des «isolats» (tourisme culturel pour les sites anciens et les grandes villes historiques, tourisme balnéaire de stations, tourisme de découverte encore plus marginal dans le Sud saharien) sans grand effet sur le développement local, sauf dans quelques rares espaces littoraux comme la zone de Hammamet-Monastir ou le littoral turc égéen ;
- l'intégration aux centres directionnels du monde est incomplète ;
- les espaces concernés sont intégrés au système monde et aux échanges nord sud avec l'Europe, mais les flux s'inscrivent dans des liens de dépendance. Les densités peuvent être très fortes (plaines turques ou Maroc central, delta du Nil, Levant ou littoral turc égéen), mais beaucoup d'indicateurs d'un mal développement convergent : croissance naturelle forte et croissance urbaine encore plus forte. Quant à la croissance économique, considérable depuis 40 ans, elle n'est pas suffisante pour résorber des poches de pauvreté très grandes : importance de l'habitat insalubre, défauts d'équipements, ségrégations intra-urbaines criantes, migrations de travail inévitables. Ces espaces littoraux, constituent cependant les espaces centraux de ces pays du sud et de l'est méditerranéen : ce sont les espaces les plus attractifs pour leurs nationaux ; ce sont de toute évidence les espaces les mieux connectés au système mondial (aéroports et organismes portuaires performants, pôles culturels et universitaires, noyaux industriels de premier ordre).

2.4. Les littoraux les plus pauvres

La quatrième catégorie enfin rassemble les espaces les moins urbanisés, les moins développés, les moins attractifs. Mais, comme toute catégorie

résiduelle, elle rassemble des cas de figure assez disparates : des plaines au peuplement ponctuel, aux paysages essentiellement agricoles, semées de villes isolées et petites (ainsi les plaines littorales marocaines au sud de El Jadida, terminaison sud de la grande région urbaine de Casablanca), des zones littorales demeurées très rurales, montagnes littorales peu peuplées comme celles de la retombée sud de l'Anatolie turque ou celles du Tell occidental algérien, des montagnes littorales très peuplées comme le Rif marocain ou la Kabylie algérienne. De loin en loin, une ville, petite ou moyenne, est à la fois le terminus des migrations rurales et l'élément de liaison avec le système d'échanges : station touristique, ville industrielle, port d'évacuation des ressources de l'arrière-pays.

Tous ces sous-ensembles sont interdépendants. Les échanges commerciaux nord-sud sont dominants : le pétrole et le gaz arabe couvrent plus de la moitié des besoins de l'Europe, qui expédie à son tour produits alimentaires et biens fabriqués ; les liens industriels sont étroits : accords de sous-traitance, mais aussi échanges technologiques, investissements de capitaux des pays du nord et remises en argent de l'émigration ; enfin flux de touristes dans les sens nord-sud et migrations de travail beaucoup plus complexes des pays pauvres vers les États riches.

3. Les dynamiques sociales et territoriales : les flux migratoires

Ceux qui sont indiqués sur la carte ne concernent que les migrations internationales de travail qu'il est impossible d'évaluer avec précision.

3.1. Les mouvements les plus massifs sud-nord sont ceux des années 1955-75, provoqués par la croissance économique des pays européens, les besoins du système industriel en main-d'œuvre peu qualifiée (mine, automobile, construction...) et par les politiques d'immigration des États. Les trajectoires migratoires étaient alors très simples : arrivées de Maghrébins vers la France, de Turcs et de Yougoslaves vers l'Allemagne ; pendant cette période, les péninsules européennes, Espagne du Sud, Portugal, Italie du Sud, Grèce, Yougoslavie, sont encore zones de départ.

La date de 1974 constitue une rupture importante. Avec le ralentissement de la croissance, les nouvelles politiques migratoires européennes, le développement des demandes d'asile politique, tout change dans la composante des flux et leurs trajectoires. Les mouvements sud-nord persistent car ils demeurent fondamentalement liés à l'aggravation des inégalités de développement (offre d'emplois, salaires, offre de logements, offre de culture), mais les migrations deviennent infiniment plus complexes.

3.2. Les flux de la période 1975-2000 sont caractérisés par :

-la réduction quantitative du nombre des migrants économiques (émigration de la misère) et la forte progression des demandeurs d'asile et des immigrés clandestins (migrants politiques et migrants déracinés) ;

-l'élargissement des zones de départ et des zones d'arrivée : tous les pays européens de l'Ouest sont concernés, y compris les péninsules méditerranéennes qui ont rompu récemment (développement économique rapide et insertion dans l'UE) avec un proche passé de terres d'exil : Égyptiens en Grèce, Marocains en Espagne, Tunisiens en Italie. C'est en France que les Maghrébins sont les plus nombreux (même si on retrouve beaucoup de Marocains en Italie et en Espagne) ; c'est en Allemagne que les Turcs sont les plus nombreux ;

-à l'est de la Méditerranée, un nouveau système migratoire est apparu, à la fin des années 1970, pour répondre aux besoins des économies des pays pétroliers peu peuplés. Aujourd'hui, les migrations de travail des Égyptiens, des Syriens, des Jordaniens continuent vers les pays rentiers de l'Arabie, mais les flux stagnent, voire régressent en raison de la concurrence des immigrants asiatiques de plus en plus nombreux (Coréens, Philippins, etc...) ; les plus gros flux sont ceux des Égyptiens expatriés en Arabie, Libye, Irak ;

-de nouveaux systèmes migratoires sont apparus en raison des conflits latents ou ouverts : *émigration albanaise* depuis 10 ans qui concerne à la fois l'Europe nord-occidentale mais aussi l'Italie (250 000 environ) et la Grèce ; on compte par exemple entre 500 et 700 000 Albanais en Grèce continentale et dans les îles (dont 300 000 travailleurs régularisés) où ils occupent des emplois de salariés agricoles, manœuvres, de service dans le secteur du tourisme ; *émigration syrienne*, depuis la fin de la guerre au Liban où on parle de 800 000 Syriens installés ;

-à l'extrémité sud de la zone, le Maghreb est aussi le lieu d'arrivée de *migrants clandestins d'Afrique Noire*, soit pour une installation sur place, en Libye par exemple (dans l'agriculture en particulier), soit pour transiter par le Maroc, afin de gagner l'Europe par Melilla ou Tanger.

Une partie des *Libanais* qui avaient quitté leur pays pendant la guerre sont revenus mais les mouvements départs-arrivées sont toujours très nombreux et impossibles à préciser. Les *Palestiniens* (hors des territoires palestiniens) constituent plus de la moitié de la population jordanienne et représentent encore une partie importante des actifs qualifiés des monarchies du Golfe (sauf au Koweït d'où ils ont été chassés après la prise de position anti-américaine de la Jordanie).

Conclusion

Les disparités entre les littoraux des États de la Méditerranée sont donc très profondes :

-au regard de leur développement économique : c'est essentiellement cette donnée qui a été prise en compte ici. Signalons pour mémoire que le PIB supérieur à 20 000 dollars par habitant et par an pour l'Italie et la France, varie entre 5 000 à 8 000 dollars pour le Liban, la Turquie, la Tunisie et qu'il est inférieur à 4 000 dollars pour le Maroc, l'Égypte ou l'Albanie. Tous les indicateurs vont dans le même sens, *a fortiori* ceux qui concernent la consommation

des ménages : le taux d'équipement passe par exemple de 450 automobiles pour 1000 habitants en France et en Italie à 40 environ pour tout le nord de l'Afrique, hors Libye, avec de très gros écarts entre villes et campagnes ;

-au regard des variables démographiques et sanitaires : la mortalité infantile, de l'ordre de 5 à 6‰ en Europe, dépasse 50‰ au Maroc ou en Égypte ;

-au regard de l'accès aux nouvelles Technologies de l'information et de la communication (TIC).

On est très loin d'une sorte d'«égalisation» des territoires. C'est donc avec beaucoup de circonspection qu'il faut parler de «La Méditerranée».